PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix
-:-:-:-:-:-

DECRET N° 77/745 du 26 DECEMBRE 1977
portant nomination de Mr.SAM-OVHEY Guy-Noël, Administrateur des Services de l'Information de 1°échelon en qualité de Directeur de l'Information au Secrétariat Général à l'Information.-

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN.

Vu l'Acte Fondamental du 5 Avril 1977;
Vu l'Acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;
Vu l'Acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;
Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination du Conseil des Ministres;
Vu l'Ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;
Vu le décret n°77/448 du 30 Août 1977 portant organisation et Attributions du Ministère de l'Information;
Vu la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 5 Novembre 1977;

D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur SAM-OVHEY Guy-Noël, Administrateur des Services de l'Information de 1° échelon, précédemment Directeur de la Presse Présidentielle est nommé Directeur de l'Information au Secrétariat Général à l'Information.

Article 2.- Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires.

Article 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 26 DECEMBRE 1977

Par le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre de l'Information et des Postes et Télécommunications,

Capitaine Célestin-GOMA-FOUTOU.

Le Ministre de la Justice et du Travail, Garde des Sceaux,

Alphonse MOUISSOU-POUATI.-

Le Ministre des Finances,